



**Section Liban SNUipp FSU**

**Réunion du jeudi 7 février 2013 avec le COCAC Adjoint Bernard Roesch: 17h-18h20**

***Présentation de Jean-Michel Chassagne, SNUipp HDF :***

***Présentation du Secteur Hors de France et remerciements pour l'entrevue***

Au cours des premières rencontres déjà réalisées avec les collègues, le Secteur Hors de France a déjà pu prendre l'aune d'un réseau complexe, qui compte cinq établissements conventionnés avec l'AEFE dont quatre sont des établissements Mission Laïque : le grand Lycée Franco Libanais, le lycée de Tripoli, le Lycée Nahr Ibrahim de Jounieh, le lycée Abdel Kader ; le collège protestant français.

La présence historique de la Mission laïque, implantée au début du siècle dernier avec la venue de Pierre Deschamps lui-même en tant que premier proviseur du GLFL afin d'offrir une alternative pédagogique à l'offre des écoles confessionnelles pèse lourd, ainsi que la continuité des écoles confessionnelles de langue française elles-même, qui sont en nombre important et ont bénéficié par le passé d'une parfois très généreuse homologation. Parmi ces écoles homologuées, se distinguent les écoles du réseau AFLEC, réseau mentionné pour la première fois cette année dans les textes officiels comme troisième opérateur des établissements français à l'étranger.

Au-delà de la diffusion de la langue française, le récent passé très difficile du Liban, le conflit civil, les problèmes non résolus entre les communautés font que les tensions encore très perceptibles rendent la mission de nos établissements d'éducation et de diffusion des valeurs de tolérance, d'écoute et de respect mutuels, bien nécessaire. Mais le mode de fonctionnement basé sur un fragile équilibre qui affecte tout, des institutions aux représentations des enseignants locaux eux-mêmes, complique grandement les façons de fonctionner.

Le Secteur Hors de France présente les rencontres programmées : le SNUipp a eu un 1er échange avec l'équipe d'encadrement au Grand Lycée Franco Libanais le 07/02/13 à 15h.

Un 2<sup>ème</sup> échange aura lieu avec la directrice et des personnels de Tripoli le 08/02/13 dans la matinée ; puis dans l'après-midi, réunions avec les personnels du Primaire GLFL de Beyrouth à 14h, rendez-vous pris avec le Secondaire (SNES) GLFL à 16h. Visite et RIS sont prévues au Collège Protestant et au Lycée Abdel Kader.

***Bernard Roesch répond sur le réseau d'enseignement français au Liban et le pays lui même:***

Au sujet de la particularité du pays : le taux d'encadrement par les titulaires très faible conditionne et crée d'autres problèmes. De manière générale le recrutement des résidents est difficile car l'attractivité du pays est médiocre, une des autres conséquences du long conflit et la réputation de « poudrière » du Proche Orient que continue à avoir le Liban... Une immense majorité de recrutés locaux, le plus souvent non titulaires.

Il s'ensuit dans la gestion des ressources humaines du réseau Liban un travail assez unique au monde. Nomination de 15 conseillers pédagogiques premier et second degré confondus mutualisation pour essayer de créer de la cohérence dans le réseau.

Groupes de travail pour le Primaire. 4 leviers de formation Plan Régional de Formation / Formation

Initiale Complémentaire / Action permanente des Conseillers Pédagogiques / Mission de l'Inspection...

La participation aux groupes de réflexion se fait sur la base du volontariat, co-animation, co-formation ex : groupe de réflexion de mathématiques (GREM)

Spécialisation au Secondaire : conseillers pédagogiques de qualité. Bonne dynamique collective.

Le COCAC adjoint souligne que le système de formation des enseignants libanais ne prépare pas assez à l'autonomie intellectuelle. Toute la problématique de la formation à la française est de faire évoluer les personnels dans ce sens. Beaucoup d'établissements ont reçu une homologation visant à faire plaisir à une certaine classe politique libanaise à la fin des années 1970 et beaucoup y reste à faire... Il y a 39 établissements dans le réseau d'enseignement français au Liban, avec une culture différente selon les établissements, même si on ne peut nier l'influence du Liban sur la francophonie dans le monde.

A titre d'exemple sur des modes de fonctionnement particuliers au pays, le COCAC développe un exemple entendu lors d'une récente conférence : le plan de gestion de l'eau, qui existe depuis 10 ans au Liban, n'a donné le jour qu'à 2 barrages de retenue seulement en raison de la corruption et de l'incompétence politique.

Il y a une certaine désespérance du pays à certains égards : problèmes de l'électricité et de l'eau ne sont que des indicateurs d'un certain mode de fonctionner.

L'Education civique et la formation du citoyen apportée par les établissements français est nécessaire, il y a un conditionnement des élèves, les 17 années de guerre pèsent lourd...

Au Liban, le COCAC adjoint reconnaît la bonne santé de beaucoup d'établissements MLF qui sont excédentaires mais souligne la faiblesse de Tripoli et Nabatieh, seul établissement MLF à ne pas être conventionné avec l'AEFE (lourd déficit). Les équilibres se font au détriment de certains établissements. Le SNUipp dit être plus habitué, dans la présentation des résultats, à une certaine transparence de l'AEFE et a plus de mal avec l'opacité des établissements MLF.

### ***SNUipp HDF: les résidents...***

Peu de titulaires résidents sur place en effet.

Au GLFL (Mission Laïque), le SNUipp HDF a bien entendu le souhait de rééquilibrer en matière de postes de résidents. Le SNUipp rappelle son désaccord avec la politique actuelle de plafond d'emplois qui consiste pour l'Agence à « déshabiller Pierre pour habiller Paul » Le SNUipp est partisan d'une politique de création de postes qui bénéficie à l'étranger également.

Mais le SNUipp ne peut que partager le souhait de l'administration de voir créer (pas redistribuer) les postes de résidents titulaires... à condition que ceux-ci soient assumés financièrement par la MLF, principal opérateur partenaire de l'AEFE au Liban.

A Tripoli, qui sera visité par le HDF le lendemain, 4 ouvertures de résidents sont prévues à la rentrée 2013 : 1 au primaire, 3 au secondaire.

### ***Point ISVL***

Les variations du taux de change et les augmentations accordées ont entraîné une amélioration en 2012 de l'ISVL + 17 %, même si le compte n'y est pas encore : en effet, depuis 2006, le coût de la vie a augmenté de « 200 % » (SNUipp Liban)

Bonnes nouvelles : les derniers tableaux des propositions Agence en ce qui concerne le Liban pour la refonte de l'ISVL restent positifs. Les frais de logement sont pris en compte. A enveloppe constante, pourrait se profiler une augmentation de plus ou moins de 20 % (mais ce sera au détriment d'autres pays, ce que dénonce le SNUipp HDF). En tout cas, rien n'est définitif, le projet final étant loin d'être élaboré... Le nombre faible de résidents sur ce point est au moins un avantage, car il peut permettre l'augmentation de l'enveloppe ISVL pour le Liban.

## ***Barèmes et mutations***

SNUipp Liban : les mutations internes ne sont pas assez favorisées depuis les nouvelles règles imposées par l'AEFE. La circulaire est restrictive et peut provoquer des conflits d'intérêts, par exemple dans le cadre des rapprochements de conjoints.

SNUipp HDF : de fait, les mutations internes des résidents AEFE ont totalement disparu et le SNUipp est le SEUL syndicat à les avoir défendues en préparation de la circulaire de l'Agence. Le HDF souligne la nécessité de proposer un barème tenant compte des priorités de la circulaire mais aménagé pour tenir compte aussi des difficultés locales. En tout cas, le barème a le mérite d'exister (selon les recommandations de l'AEFE) et permet une certaine transparence.

Le SNUipp Hors de France intervient pour faire remarquer que si le pays est complexe, fait d'extrêmes et de passions, il semble avoir en tout cas une forte attractivité au moins affective, au vu du nombre d'anciens expatriés (le COCAC adjoint est lui-même ancien proviseur du GLFL) qui reviennent sur la zone pour un deuxième contrat d'encadrement...

## ***Bernard Roesch complète son intervention sur le réseau et le pays:***

Le multiculturalisme du pays, l'importance des langues, le poids des confessions, sont autant de difficultés à surmonter.

Seule l'école peut présenter une lueur d'espoir pour assurer l'équilibre, et pas uniquement l'école MLF laïque. Le COCAC donne l'exemple du Carmel Saint Joseph, où 80% des élèves sont musulmans.

Les titulaires résidents présents dans les établissements conventionnés ont aussi un rôle à jouer. Le titulaire français, par sa formation, apporte un recul à la communauté éducative.

Les heures de concertation donnent aussi des habitudes de fonctionnement « à la française » : elles favorisent l'autonomie intellectuelle.

Le COCAC revient sur l'homologation « politique ». Au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, ainsi que présenté par le Secteur Hors de France, l'enseignement était aux mains de l'église (Ex : Le collège maronite, Les Saints Cœurs de Beit Chebab). Parmi les établissements homologués, il y a donc beaucoup d'établissements confessionnels. Cependant il constate la volonté d'évoluer des établissements conventionnés. Les chefs d'établissements sont peut être économiquement concurrents, mais ils collaborent efficacement. Il faut laisser du temps à ce réseau.

12 établissements participent au projet du débat sur la Paix, défendu également dans le cadre du projet Ambassadeurs en herbe. Il faut apprendre à débattre ensemble dans un pays où les idées sont souvent défendues par rapport à une appartenance ou un héritage.

## ***Le SNUipp renouvelle ses remerciements pour l'entrevue accordée.***

.